



OPTION

Coffre-Fort Numérique



Vos bulletins de salaire dématérialisés stockés en toute sécurité !



Respect des obligations légales

- Durée d'accessibilité garantie
- Accessibilité des bulletins de salaire via le CPA (Compte Personnel d'Activité)
- Droit d'opposition des salariés à la dématérialisation de leur bulletin de salaire, avec envoi de notification au gestionnaire de paie en cas de refus



Simplification de la paie

- Gain de temps dans la distribution des bulletins de salaire aux employés
- Bulletins envoyés dans le coffre-fort électronique en quelques secondes



Plus de flexibilité pour vos salariés

- Bulletins disponibles durant 50 ans ou jusqu'aux 75 ans du salarié via son CPA
- Bulletins au format physique ou dématérialisé, selon le choix du salarié
- Récupération aisée des bulletins de salaire : disponibles à la fois sur Eurécia, leur coffre-fort personnel eDoc et via leur CPA

www.eurecia.com/coffre-fort-numerique



Notre partenaire de confiance : eDoc

- La fonctionnalité CFN (Coffre-Fort Numérique) du module Portail RH d'Eurécia se fait par le biais de notre partenaire de confiance eDoc, spécialiste de l'archivage numérique sécurisé.
- eDoc possède les certifications Coffre-Fort Numérique (NFZ42-020), Gestion des bulletins de paie dématérialisés (NF42-025), NF Logiciel (NF203CCFN), ISO27001 et l'agrément SIAF (Service Interministériel des Archives de France) lui permettant de garantir l'invulnérabilité et la pérennité de vos données.



Respecte les modalités de mise en oeuvre d'un Coffre-Fort Numérique en accord avec la législation en vigueur (Décret n° 2018-418 du 30 mai 2018 et Code des postes et des communications électroniques relatifs aux modalités de mise en oeuvre du service de Coffre-Fort Numérique).

Eurécia, bien plus qu'un SIRH !

Rejoignez la communauté sur www.eurecia.com

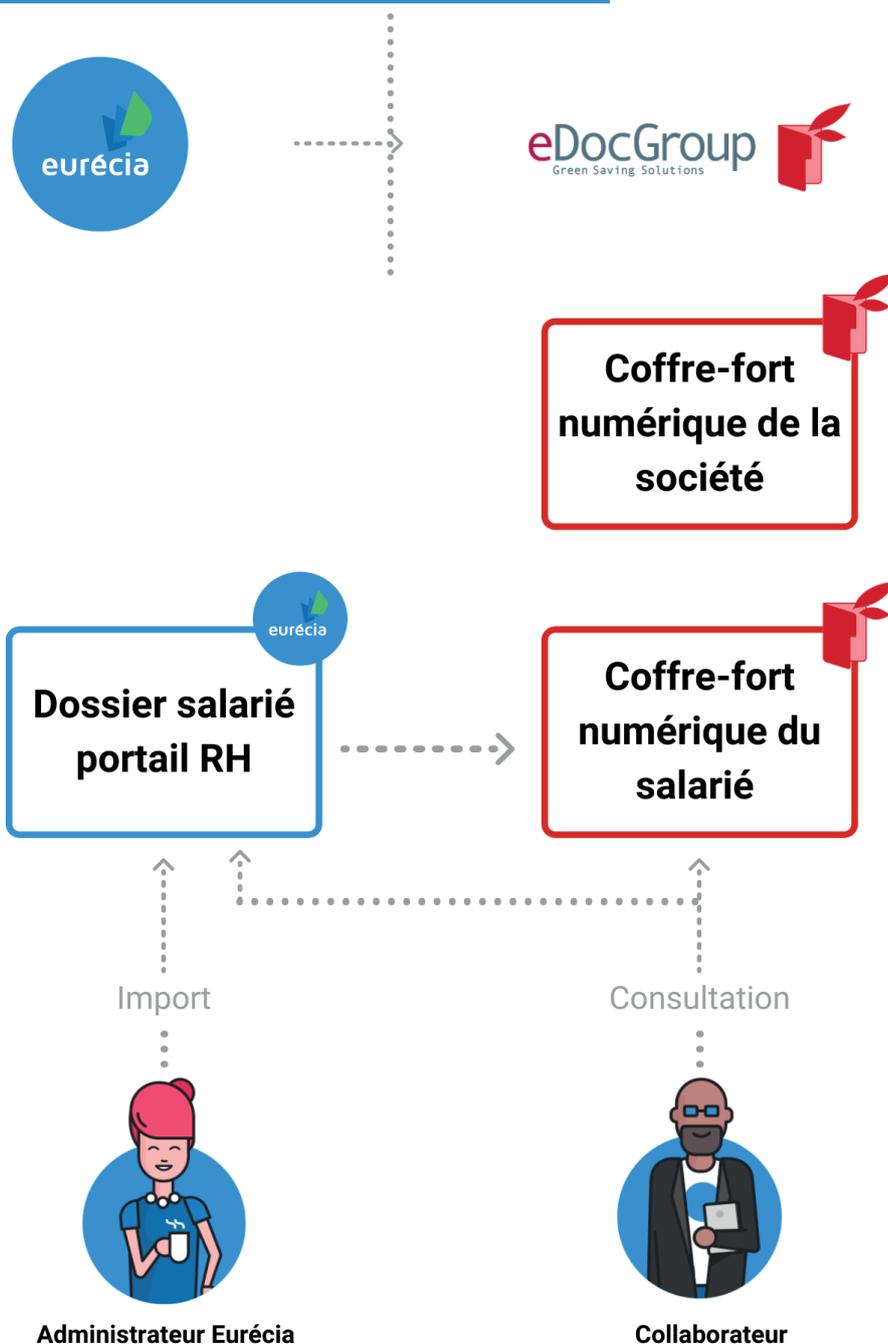
Le Coffre-Fort Numérique en pratique

- L'administrateur importe les bulletins de salaire dans Eurécia.
- Les bulletins de salaire sont automatiquement ajoutés au Coffre-Fort Numérique eDoc du salarié et de la société.
- Si le salarié active le lien entre eDoc et son CPA (Compte Personnel d'Activité), il peut également consulter ses bulletins de salaire dématérialisés depuis le site web du CPA.
- Le collaborateur reçoit une notification, l'alertant de la disponibilité de son dernier bulletin de salaire.



In fine, le collaborateur peut également centraliser tous ses documents importants (factures telecom, complémentaire santé,...) dans son coffre-fort eDoc personnel.

Diffusion et consultation en 1 clic des bulletins de salaire



ESSAI GRATUIT
30 JOURS

contact@eurécia.com - +33 (0)5 62 20 03 69



+ de 150 000
clients-utilisateurs

1 700
entreprises

+ de 15 ans
d'expérience métier